



1921 - 2021 ACADÉMIE DE MARINE : LE CENTENAIRE DE SA RENAISSANCE

Éditorial du Président



Cette année académique aura été marquée par le centenaire de la renaissance de l'Académie. Celle-ci, créée en 1752, a été supprimée sous la Terreur et rétablie en 1921. Une histoire belle mais tourmentée qu'il fallait placer au grand jour. Six rencontres ont été organisées qui ont couvert l'ensemble du spectre civil et militaire des activités maritimes, ce qui est une spécificité de notre compagnie.

Celles-ci se sont déroulées durant toute l'année. Un grand colloque aura lieu les 23 et 24 janvier prochain pour clôturer ce cycle. Quels premiers enseignements en tirer ? Cette séquence a confirmé la capacité de l'Académie à organiser avec enthousiasme et efficacité des événements majeurs propres à animer la réflexion collective sur les enjeux maritimes qui est une de ses principales missions. Elle a attiré des participants de tous horizons et origines grâce à une organisation partagée entre Paris et la province, les villes d'accueil ont contribué avec efficacité et générosité à l'organisation. Qu'elles en soient ici remerciées. Cet élargissement de l'horizon au-delà des frontières parisiennes devra rester une orientation d'avenir. La dynamique engendrée par ce centenaire doit également être maintenue et développée. Elle répond, au-delà de leur dimension symbolique, aux exigences de réflexion et d'action résultant de notre mise sous Haute Protection du Président de la République en 2020 et du déménagement à l'Hôtel de la marine en 2021.

La préservation de l'Océan et la nécessité de renforcer son usage dans le sens du bien commun sont des objectifs prioritaires pour les décennies qui viennent. L'océan est un acteur essentiel du réchauffement climatique ; il devient un enjeu de pouvoir des grandes puissances dans un contexte de réarmement ; son potentiel de ressources pour l'avenir est de mieux en mieux reconnu (énergie, santé, alimentation, métaux rares, télécommunication). Il faudra combiner avec sagesse la préservation et l'exploitation des ressources. L'Académie de marine sera au rendez-vous de ces défis.

Xavier de La Gorce
Président de l'Académie de marine

Henry-Louis Duhamel du Monceau un père-fondateur de l'Académie de marine

La galerie de pères fondateurs est riche en personnalités imaginatives et engagées au service de la mer. Henry-Louis Duhamel du Monceau fait partie de ceux-ci. Il consacre sa longue vie au développement et à la diffusion de savoirs éclectiques tels que l'architecture navale et notamment les bois destinés à la construction navale, la chimie, la médecine navale.



Au cours de ses études au collège d'Harcourt, il découvre la physique et assiste également aux cours dispensés par les savants réunis dans le cadre du Jardin du roi, puis il commence en 1718 des études de droit à Orléans.

De retour à Paris en 1721, il s'oriente vers la physiologie végétale et présente en 1728 un mémoire sur le safran à l'Académie royale des Sciences.

À partir de 1728, il se consacre à la chimie dans un laboratoire installé au château de Denainvilliers. Le 22 janvier 1728, il

est élu membre adjoint chimiste de l'Académie royale des Sciences. Celle-ci lui confie en 1731 l'étude de l'amélioration des bois destinés aux constructions navales. De 1734 à 1736, il expérimente les étuves utilisées en Angleterre et aux Pays-Bas pour courber les bois destinés aux bordages des navires et tranche en faveur des étuves au sable qui équiperont désormais les ports de Brest et de Lorient.

En 1737, il voyage en Angleterre et visite les principaux ports du pays à la demande de Maurepas, secrétaire d'État de la Marine, auquel il communique ses observations. L'année suivante, il est envoyé en Provence où il rédige plusieurs mémoires visant à améliorer l'exploitation des bois de construction.

Le 5 décembre 1738, il devient pensionnaire botaniste à l'Académie royale des Sciences dont il sera le sous-directeur en 1742 et 1755 et le directeur en 1743, 1756 et 1768.

En 1739, il se rend à Rochefort où il découvre un moyen de protéger les bois de mâture, attaqués par des tarets. La même année, il fait adopter à Brest (puis à Rochefort et à Toulon) les procédés qu'il a imaginés pour améliorer la fabrication des cordages des vaisseaux.

[\(Lire la suite\)](#)

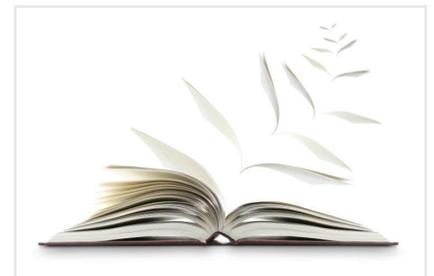
**Philippe Henrat,
De l'Académie de marine**

Les activités de l'académie

REMISE DES PRIX 2022

Tous les ans, l'Académie de marine organise une réunion de remise des prix décernés à des ouvrages couvrant l'ensemble des activités de l'Académie (Histoire, sciences et techniques, littérature, patrimoine, Marine nationale, métiers de la mer etc.). Vingt-huit ouvrages ont ainsi été distingués. La séance s'est déroulée sous la présidence d'honneur de Daniel RONDEAU, de l'Académie française.

[\(Lire la suite\)](#)



LES ÉVÉNEMENTS DU CENTENAIRE

Rencontres

- > **La mer: ses aventures humaines, ses métiers. À Paris le 9 mai**
- > **La révolution numérique des industries maritimes, à Marseille le 30 juin.** La vidéo intégrale de la rencontre est visible sur YouTube à l'adresse: <https://youtu.be/Wfe4u7mRPKl>



Le livre

- > **Vient de paraître aux Éditions Harmattan: « Un siècle maritime. Renaissance de l'Académie de marine ». 1921-2021. Sous la Direction d'Hélène RICHARD de l'Académie de marine**

https://www.editions-harmattan.fr/livre-un_siecle_maritime_renaissance_de_l_academie_de_marine_helene_richard-9782379990168-73626.html



NOTEZ À VOTRE AGENDA

**Colloque de clôture du cycle du centenaire de l'Académie de marine :
« France : ambition maritime » à Paris les 13 et 14 janvier 2023**

CONFÉRENCES EN SÉANCE PUBLIQUE

- > **Présentation de l'Association technique maritime (ATMA)** par Alain BOVIS, Vice-Président de l'Académie marine et président de l'ATMA le 30 mars. ([Lire la suite](#))
- > **L'océan bien commun de l'Humanité. Quelques propositions pour repenser l'Océan et sa gouvernance.**
Par Eudes RIBLIER, Président de l'Institut français de la mer et Jean-Louis FILLON, de l'Académie de marine, Délégué général de l'IFM. ([Lire la suite](#))
- > **L'Europe et la mer. Par l'amiral Patrick HERARD. 11 mai 2022** ([Lire la suite](#))

Entretien

LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE SOUS MARINE : LA FRANCE AU PREMIER PLAN

Interview de Michel L'HOURL, de l'Académie de marine,
Conservateur général du patrimoine honoraire. Archéologue sous-marin. ⁽¹⁾

Pouvez-vous faire un résumé de l'histoire de l'archéologie sous-marine française ?

La France est un pays pionnier dans le domaine de l'archéologie sous-marine. C'est l'archéologue français Alfred Merlin qui a donné naissance à la discipline au début du 20^e siècle lorsque, directeur de l'archéologie en Tunisie, il a dirigé de 1907 à 1913, à Mahdia, la première fouille sous-marine au monde. Ses travaux furent d'ailleurs si probants qu'en 1928 un autre archéologue français, Salomon Reinach, put écrire que la mer recelait sûrement le plus grand musée du monde. Un événement déterminant eut lieu à cet égard en 1943 avec la mise au point par Jacques-Yves Cousteau et Émilie Gagnan du scaphandre autonome. ([Lire la suite](#))

Pourquoi la France fut-elle et reste-t-elle en tête ?

Cousteau, Malraux furent les grands hommes de cette évolution : l'un pour la recherche, l'autre pour les structures. Ils donnèrent donc d'emblée à la France un temps d'avance. Au plan technologique, la mise au point en France du scaphandre autonome fut, je l'ai dit, également décisive. Enfin, la France est ouverte sur deux horizons maritimes aussi exceptionnels que complémentaires : l'arc Atlantique et le bassin méditerranéen qui hébergent les vestiges culturels de quelques-unes des plus anciennes de nos civilisations. Le patrimoine culturel immergé dans nos eaux est donc, légitimement, l'un des plus riches et des plus diversifiés au monde.

Quelles particularités françaises en termes d'organisation ?

Dans l'ensemble, à l'étranger, ce sont principalement des unités universitaires plus que des services d'État - lesquels restent très rares - qui s'intéressent ponctuellement au

patrimoine culturel subaquatique, en assurent un peu la gestion et réalisent quelques expertises ou fouilles de sites sous-marins. La conservation, la restauration et le dépôt des collections découvertes sont en revanche souvent très aléatoires. ([Lire la suite](#))

Quelles sont ses missions ?

Les missions du DRASSM sont de dresser l'inventaire des découvertes, de les expertiser et de les enregistrer si elles sont jugées comme des biens culturels maritimes. On trouve dans cet inventaire aussi bien la grotte paléolithique ornée Cosquer que des épaves contemporaines d'aéronefs ou des œuvres rares. ([Lire la suite](#))

Parlez-nous des moyens nautiques du DRASSM

Le premier navire de recherche du DRASSM fut *L'Archéonaute*, construit à la demande d'André Malraux, ministre de la Culture du général de Gaulle, et désarmé après 2005. Puis, à partir de 2010, j'ai fait moi-même construire l'*André Malraux*, lancé en 2012, puis le *Triton*, armé en 2015, et finalement l'*Alfred Merlin* baptisé en 2021. Ce dernier est le plus gros navire de cette flotte récente. ([Lire la suite](#))

Quel est votre plan de charge dans les eaux françaises ?

L'essentiel des activités du DRASSM est depuis 2014 concentré sur les prospections archéologiques qu'il faut nécessairement programmer préalablement aux grands travaux d'aménagements en mer, pose d'éoliennes ou de câbles sous-marins, d'énergie ou de communication, notamment. ([Lire la suite](#))



Michel L'Hour à Vanikoro.



Comment travaillez-vous à l'international ?

Peu soutenus par leur ministère de tutelle à l'intérieur de nos frontières, les archéologues sous-marins français sont en revanche unanimement salués à l'étranger pour leur expérience et leur efficacité. Nous sommes donc très régulièrement sollicités pour apporter des conseils, réaliser des audits ou assurer des formations dans d'autres pays que le nôtre et l'on ne peut que déplorer là encore que l'absence de recrutement chez nous nous interdise bien souvent de donner suite à ces demandes. Nous avons néanmoins ratifié plusieurs conventions ou déclarations d'intention de coopération avec de nombreux pays, Taïwan, la Chine, la Corée, le Sénégal, les USA, la Tunisie, etc. La voix de la France est par ailleurs très écoutée à l'UNESCO qui est l'un des cadres principaux des projets internationaux de recherche. J'ai moi-même été membre pendant huit ans du

Conseil Consultatif Scientifique et Technique International adossé à la Convention UNESCO de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique et l'ai même présidé en 2014-2015. ([Lire la suite](#))

Quels sont les grands enjeux pour l'avenir ?

Les plus grandes menaces immédiates pour notre discipline résultent de la croissance des activités anthropiques en mer et sur le littoral (aménagement en mer, pression démographique sur la zone côtière, tourisme non maîtrisé, etc.) et de la dégradation des conditions climatiques (tempêtes, grignotage du trait de côte, etc.) qui conduit à maintes destructions du patrimoine immergé des zones côtières et de l'estran. Il en résulte une détérioration du patrimoine maritime et littoral qui est comparable à celle qui affecte la biodiversité des mêmes aires marines. Or, aucune mesure sérieuse n'est prise et au-delà de maints discours convenus on voit bien que personne ne réagit vraiment alors qu'il est évident que ne sont pas les 37 membres du DRASSM qui pourront à eux seuls régler le problème sans moyen supplémentaire alors qu'ils ont déjà à gérer quotidiennement mille difficultés qui affectent les millions de km² dont ils ont la gestion. ([Lire la suite](#))

(1) Michel L'Hour fut directeur de 2016 à 2021 du département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines, expert auprès de l'UNESCO.

Publications des académiciens

- > « **Nous vivons l'avènement de l'Océan mondial** » Christian Buchet. *Le Figaro*. 22 avril ([Lire la suite](#))
- > « **Automatisation des navires et aéronefs** ». Yves Desnoes. *Revue des ingénieurs de l'armement*. ? N° 125 <https://www.caia.net/revue-auteurs-rubriques-numeros/article/automatisation-des-navires-et-aeronefs/949>
- > « **Académies et sociétés savantes**. Yves Desnoes. *Revue des ingénieurs de l'armement*. 1^{er} octobre 2021 <https://www.caia.net/revue-auteurs-rubriques-numeros/article/academies-et-societes-savantes/767>
- > **Le Coup de dés (Cahier de culture française, franco phone et maghrébine)**: « **La Méditerranée ou le méridien assoupi** » Alain Coldefy p 81 ; « **Orero** » Emmanuel Desclèves. P 127. « **La marche du Monde en 2021** ». Jean Dufourcq. P171 ([Lire la suite](#))
- > « **La France face aux nouvelles menaces maritimes** » Bernard Rogel. *La vie publique*. 17 août 2021 <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/281186-la-france-face-aux-nouvelles-menaces-maritimes-par-bernard-rogel>

Crédits photos

Michel L'Hour à Vanikoro © Pascal Pinson. – Alfred Merlin © Fredeic Osada.

Contact

Édouard Berlet, Délégué à la communication et porte-parole : e_berlet@yahoo.fr

Mentions légales

Directeur de la publication : Jean-Marc Schindler, Secrétaire perpétuel

Conception : COMMISSARIAT DES ARMÉES - IR - PG Tulle – Impression : COMMISSARIAT DES ARMÉES - IR - PG Paris